

PLAN COLLÈGE DU FUTUR

Le Département a fait du numérique dans les collèges sa priorité avec la mise en oeuvre du "Plan Collège du Futur". Un plan ambitieux qui permet non seulement d'acquérir ou de renouveler le matériel informatique, mais aussi de déployer des dispositifs innovants.



LE DÉPARTEMENT CONJUGUE LE COLLÈGE AU FUTUR !

Le Conseil départemental soutient le développement du numérique éducatif. L'objectif est de permettre aux enseignants d'intégrer pleinement le numérique dans leur enseignement afin de développer de **nouvelles pratiques pédagogiques** et ainsi de préparer les élèves aux **métiers de demain**.

LES POINTS CLÉS À RETENIR DU PLAN COLLÈGE DU FUTUR MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2016

- Un parc près de **11 000 ordinateurs fixes** avec un plan de **renouvellement à 7 ans** et une **solution de prise en main à distance** ;
- Toutes les salles d'enseignement général équipées d'un **ordinateur Enseignant et d'un vidéoprojecteur** ;
- **173 classes mobiles** (<https://www.oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyennete/plan-college-du-futur/la-classe-mobile>) (tablettes ou ordinateurs) avec a minima 2 classes mobiles par collège ; Le renouvellement des ordinateurs portables intégré dans le plan de renouvellement systématique et le remplacement des classes mobiles Tablettes sous androïd par des Tablettes Ipad en 2023 et 2024 ;
- Le déploiement sur projet de **matériel d'apprentissage** (imprimante 3D, valise de baladodiffusion, classe mobile ultralégère) ;
- Un **ENT** (<https://www.oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyennete/connexion-a-lent-de-loise>) , plus en lien avec les pratiques de travail collaboratif, déployé depuis 2019 sur l'ensemble du territoire des Hauts de France, dans le cadre d'un groupement de commandes.
- Le **prêt de matériel innovant** pour soutenir le développement du numérique éducatif.

Depuis 2016, ce sont près de **14 000 000 €** qui ont été inscrits aux différents BP.

A LIRE AUSSI



LA CLASSE MOBILE